



# BULLETIN D'INFORMATIONS

Réseau Education Sans Frontières 08 - Ardennes

Numéro 1 – 31 octobre 2007

RESF Ardennes Email : [resf08@yahoo.fr](mailto:resf08@yahoo.fr)  
Tél. d'urgence resf08 : 06.13.77.77.09  
<http://www.educationsansfrontieres.org/resf08>  
[www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)

Plus d'infos ! Lisez le BLIS n°39 de Resf  
<http://www.educationsansfrontieres.org/?article9390>

Autre département français,  
situation identique

Val-de-Marne

Son épouse décédée des suites d'un cancer, Basile est aussitôt transformé en sans-papiers et menacé d'expulsion !

L'inhumanité des législations anti-immigrés et des pratiques préfectorales semble sans limite. Comment qualifier le comportement de la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne (94) qui refuse de renouveler le titre de séjour de Basile et lui notifie une obligation à quitter le territoire... parce que son épouse vient de décéder ?

La vie commune de Basile, ressortissant camerounais de Champigny-sur-Marne, et de sa femme durait depuis 2003. Le couple s'est marié le 7 février 2004. Basile était porteur d'un titre de séjour « vie privée et familiale » en qualité de conjoint de française.

Mais, atteinte d'un cancer, elle décède le 22 août 2007. Une semaine après les obsèques, ce jeune veuf se rend à la sous-préfecture. Parmi les pièces à présenter, Basile montre le livret de famille où figure désormais la mention du décès de son épouse. Cet homme encore marqué par la douleur s'entend alors dire au guichet : « **Votre renouvellement ne sera pas possible** ».

Nous avons été émus par  
l'histoire de Joseph.



Depuis le vendredi 10 février 2006, Joseph Kollie, étudiant libérien à la Faculté des Lettres de Besançon a été expulsé de façon honteuse, alors qu'il était à 5 mois d'obtenir sa licence. Lisez l'histoire de Joseph. Et signez la **pétition** pour qu'il puisse reprendre ses études interrompues par une expulsion.  
<http://www.educationsansfrontieres.org/?article9240>

Cela se passe dans les  
Ardennes



**Expulsion dans des conditions honteuses de Mme LABANI et de ses 2 enfants, Laetitia (3 ans) et Lounis (18 mois).**

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article9007>



Le PS, le PCF, Les Verts, le CAIR-CIMADE, resf08, La LDH se sont associés dans l'envoi d'une « **Lettre aux parlementaires ardennais** »

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article9264>



**Communiqué du 16 Octobre 2007 du Bureau du Conseil d'Administration de la Fédération Ardennaise des Centres Sociaux**

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article9106>



**Le conseil municipal de gauche de Charleville-Mézières prend le petit Arseni et sa maman Sviatlana sous sa protection républicaine !**

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article9179>

**Pétition en ligne**

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article8996>

**Dans un contexte d'emprisonnement d'enfants et de bébés, la création d'une antenne locale de RESF dans les Ardennes est tout, sauf une victoire pour la Démocratie.**

Depuis le 27 septembre 2007, une antenne locale du Réseau Education Sans Frontières s'est créée dans les Ardennes.

Touché par les situations difficiles à travers les expulsions ou reconduites à la frontière qui se déroulent actuellement au sein du département, le réseau local des Ardennes s'est constitué pour répondre à cette déferlante qui sévit dans le département et s'est donné comme objectif de mutualiser les informations et les expériences pour mieux venir en aide aux enfants (et leur famille) sans-papiers scolarisés dans les établissements du département.



**Emprisonnement en Centre de Rétention de Bébé : des comportements indignes justifiés par la course aux chiffres.**

Pour atteindre l'objectif de 25.000 reconduites à la frontière pour l'année 2007 fixé par le ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement, plus rien ne sem-

ble arrêter l'administration jusqu'à l'**emprisonnement** dans le Centre de Rétention Administratif de Rennes **d'un bébé de 3 semaines** et de ses parents.

A juste titre, **la cour d'appel de Rennes a considéré** que le placement en centre de rétention d'un couple de Moldaves et leur nourrisson âgé de trois semaines, dans l'attente de leur expulsion, **constituait un traitement inhumain** au sens de la Convention européenne des droits de l'Homme et ont été libérés.

**Cette situation n'est pas un cas isolé :**

Un communiqué de la Cimade révèle bien d'autres cas identiques :

**Mercredi 10 octobre :** un enfant handicapé moteur et mental et ses parents ont été arrêtés et placés au CRA de Toulouse.

**Jeudi 4 octobre :** une petite fille de 3 ans et sa mère ont été arrêtées placées au CRA de Lyon -Saint-Exupéry.

**Jeudi 4 octobre :** une jeune femme enceinte a été arrêtée et placée au CRA de Cayenne-Rochambeau en Guyane. Après avoir été transférée en urgence à

l'hôpital, elle a accouché d'un fœtus mort.

**Dans les Ardennes, c'est le petit Lounis, 18 mois, et sa sœur, 3 ans et demi,** qui ont été placés avec leur maman dans le centre de rétention de Oissel, près de Rouen, avant d'être expulsés par bateau le 10 octobre 2007.

**Cette situation doit changer.**

Le Réseau et les associations telles que la CIMADE s'investissent afin de défendre ces familles contre les abus constatés. De nombreuses procédures ont été lancées devant les tribunaux français et même devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, et commencent à porter leurs fruits.

Mais pour aller plus loin, il faut que l'ensemble des citoyens soit informé et manifeste son désaccord face à ces situations.

C'est ainsi que l'antenne local des Ardennes commence à enregistrer de nombreux soutiens, d'enseignants, de salariés d'entreprises, d'associations, tous désireux d'en savoir plus et de s'investir.

Merci à vous tous de les soutenir !